

SHIPPAGAN

RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE : Le 26 juin 2023

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (maire suppléant), Marie-Lou Noël (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Eda Roussel (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Marilène David (greffière adjointe).

ABSENT : Aucun

PUBLIC : 2 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h.

2. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Lecture sommaire de l'arrêté n 50-2023 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté de lotissement

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté n 50- 2023 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté de lotissement, dont la lecture sommaire a été lue, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté n 50-2023 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté de lotissement

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'arrêté n 50- 2023 concernant l'adoption d'un nouvel arrêté de lotissement, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SHIPPAGAN

SHIPPAGAN

KD

Armand Caron

MAIRE

GREFFIÈRE

4.3 Demande de don – Littératie au primaire

La municipalité a reçu une demande de la Fondation Littératie au primaire afin de contribuer au programme pour aider les enfants de Shippagan qui ont besoin d'aide en lecture. Considérant que ce programme aide en moyenne entre 10 et 15 élèves dans chaque école primaire de la Péninsule acadienne, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'octroyer un don de 300 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Demande de commandite – Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne

La municipalité a reçu une demande de commandite de la Fondation des petits déjeuners de la Péninsule acadienne afin de contribuer à leur levée de fonds qui se tiendra le 21 juillet 2023 au club de golf de Tabusintac. Il est proposé par le conseiller Armand Noël appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud d'octroyer un montant de 500 \$ dans le cadre de cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 Demande d'appui du Club de Natation de Shippagan - Compétitions

La municipalité a reçu une demande de la part du Club de Natation de Shippagan afin d'obtenir un appui financier lors de leurs compétitions locales qui a lieu de deux à trois jours au courant de la saison de natation. Considérant que les compétitions de natation créent un certain achalandage dans la municipalité, il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que la municipalité absorbe les frais des employés supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de la compétition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h27.

6. Parole au public

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 19h35.